



Nos clubs fonctionnent grâce à l'engagement de tous leurs bénévoles.

En vue d'augmenter leur potentiel et d'assurer la continuité, nos clubs envisagent de permettre aux adhérents qui le souhaitent de devenir initiatrice ou initiateur dans l'activité qu'elle ou il pratique.

Pour ce faire, la FFCAM propose des stages de formations « Initiateurs ».

Escalibourne et Marsas Escalade et Montagne veulent former des initiatrices et initiateurs SAE pendant la saison 2022/2023.(stage au premier ou second trimestre 2023)

La formation se déroulera en 3 étapes :

-Etape 1 : Un stage de 3 jours (formation initiale 3 jours sur 2 WE), à l'issue de laquelle l'initiateur(rice) est déclaré(e) initiateur(rice) stagiaire, Ce stage se déroulera sur la plaque Bordelaise.

-Etape 2 : La formation pratique pendant laquelle l'initiateur(rice) stagiaire encadre ou co-encadre des séances d'escalade, Ce stage pratique se déroule dans nos clubs.

-Etape 3 : La certification , 1 jour pendant lequel les compétences acquises sont vérifiées (au moins 3 mois plus tard) .

Pour monter ces formations, nous avons besoin de recenser assez rapidement les candidats...

=>Vous êtes intéressé(e) et/ou vous voulez des renseignements sur cette formation:

Contactez nous : « secrtaire@escalibourne.fr » ou « secrtaire@marsas-escalade.fr »